Envoyé en préfecture le 11/06/2025
Reçu en préfecture le 11/06/2025
Publié le
ID : 025-200023075-20250605-ARR_DG_2025_04-AR

Pays de Maîche
Communauté de Communes

ARRÊTÉ DG 2025-04 : FERMETURE TEMPORAIRE DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Le Président,

- Vu le Code Général des collectivités territoriales,
- Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des Régions,
- Vu la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage,
- Considérant que la Communauté de communes du Pays de Maîche exerce une compétence en matière d'entretien et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage,
- Considérant que l'exercice de cette compétence par la Communauté de communes implique le transfert automatique des pouvoirs de police du maire attachés à cette compétence au Président de la Communauté de communes,
- Considérant les instructions non respectées :
  - Accès sans autorisation au local technique,
  - Débranchement de la prise de la boxe dans le local technique ayant entraîné des problèmes de connexion,
  - Mise en marche forcée manuelle du bloc sanitaire des emplacements 1, 2, 3 et 4,
  - Mise sous tension de l'éclairage extérieur qui avait été mis hors tension par les agents de la CCPM,
  - Considérant les nombreux dépôts sauvages (ferrailles, déchets...),
- Considérant le temps nécessaire à la remise en état de l'aire d'accueil,

ARRETE

Article 1 : L'aire d'accueil des gens du voyage située rue du stade à MAICHE est fermée du **7 juillet au 6 août 2025.**

Article 2 : Le stationnement des gens du voyage en dehors de l'aire d'accueil reste interdit sur le territoire de la commune de Maîche.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Maire de Maîche.

Maîche, le 5 juin 2025
Le Président,
Franck VILLEMAIN

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES du Pays de Maîche

Transmis en Sous-Préfecture le 11/06/25

Communauté de communes du Pays de Maîche
24, rue Montalembert 25 120 Maîche
Tél: 03 81 64 17 06 • contact@ccpm-maiche.com • paysdemaiche.fr

250605_Arr_PC_DG_2025_04 Fermeture temporaire aire d'accueil des gens du voyage